

Les postières et les postiers exigent :

- ⇒ Une augmentation générale des salaires
- ⇒ Grade de base en 2.1.
- ⇒ Revalorisation des primes de remplacement
- ⇒ Arrêt de la sous-traitance
- ⇒ Comblement des positions de travail par des CDI
- ⇒ Volant de remplacement à 25 %, y compris pour les F.G.
- ⇒ Anticipation des renforts pour la peak période
- ⇒ Mise en place d'une organisation saine :
  - Cohérence des horaires
  - Révision immédiate des tournées
  - Stabilisation des plannings des facteurs polyvalents
  - Meilleur lissage de la charge de travail des lundis et vendredis
  - Réduction de la charge IP par tournée
  - Amélioration et droit à la formation
- ⇒ Non mise en application du vieillissement
- ⇒ Une plus grande considération des personnels
- ⇒ De véritables mesures pour supprimer le mal être au travail
- ⇒ Le respect de tous les accords signés
- ⇒ Le respect du droit de grève et l'arrêt des retenues du dimanche et leur remboursement
- ⇒ Régler le problème d'éclairage dans la PPDC
- ⇒ Paiement de la prime rouleur des samedis et rattrapage.